Nations Unies E/CN.6/2016/NGO/97

Conseil économique et social

Distr. générale
7 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Soixantième session
14-24 mars 2016
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par National Alliance of Women's Organizations, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

National Alliance of Women's Organisations (United Kingdom) est une organisation faîtière engagée dans la promotion des femmes et des filles et la réalisation de leurs droits fondamentaux. Elle ambitionne de jeter un pont entre les niveaux mondial et local en portant la voix de ses membres devant les instances internationales et en leur fournissant un retour d'informations sur les efforts mondiaux en cours. Elle vise la pleine application des instruments juridiques internationaux de protection des femmes et des filles.

Tous ceux qui ont apporté une contribution au processus d'élaboration du Programme 2030 pour le développement durable et des objectifs de développement durable qui lui sont assortis peuvent être fiers d'un acquis qui pourrait bien être considéré comme sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Plus de huit millions de personnes de 193 pays ont participé à la « conversation mondiale » : la plus vaste consultation jamais menée par l'Organisation des Nations Unies. Malgré les difficultés d'apprentissage inévitables, les limites de la consultation internationale ont été repoussées. Nous avons assisté à une maturation dans la capacité de cette vaste partie de l'humanité à imaginer et à décrire le monde qu'elle désire collectivement. Le renforcement des capacités et des équipes de collègues pour assurer une participation universelle est le défi qui reste à relever pour la communauté internationale. Ce processus a mis en lumière une nouvelle méthode de travail. Dans quelle mesure celle-ci affectera les processus établis tels que la Commission de la condition de la femme ? Dans quelle mesure peut-on insuffler un nouvel élan et une nouvelle motivation à la Commission de la condition de la femme pour en redynamiser les travaux ? Comment peut-on reconnaître et revaloriser le rôle essentiel de la société civile ?

Leçons apprises

Des leçons essentielles ont été apprises dans la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, y compris la nécessité d'une plus grande diversité des voix, davantage de participation, et un sentiment de partenariat plus fort. Cet apprentissage a jeté les bases qui ont permis d'aboutir aux objectifs de développement durable. Comment l'apprentissage du processus des objectifs de développement durable peut-il servir à améliorer l'action de la Commission de la condition de la femme, en particulier à la lumière de la nécessité d'assurer le suivi des objectifs de développement durable en faveur des femmes et des filles? Comment les voix des femmes et des filles à travers le monde peuvent-elles être entendues et écoutées ?

Une vision mondiale

L'existence du Programme de développement durable à l'horizon 2030 « accepté par tous » et « applicable à tous les pays » est une reconnaissance de l'interdépendance des êtres humains. Le développement doit profiter à tous et s'appuyer sur les talents et les capacités de chacun. Chaque personne a la capacité de contribuer à la civilisation mondiale et est en droit d'en bénéficier.

Les nombreux défis communs auxquels nous sommes confrontés, y compris ceux qui affectent tout particulièrement les femmes et les filles, à savoir la traite, le déplacement, la pauvreté et la violence, renforcent davantage le sentiment de

communauté mondiale. Pour voir ce mouvement positif de progrès vers une communauté mondiale se poursuivre, nous devons repenser profondément les relations qui soutiennent la société.

L'importance des individus dans la mise en œuvre

La mise en œuvre est la véritable mise à l'épreuve du Programme 2030. Comment peut-on garantir l'engagement, le soutien et les efforts des peuples du monde, en particulier ceux des femmes et des filles ? Si le caractère essentiel des réformes structurelles et des actions des États Membres est indéniable, la différence viendra de la mesure dans laquelle les individus choisissent d'agir, leur niveau de conscience des objectifs de développement durable et la mesure dans laquelle ils les mettent en œuvre. À cet égard, il est essentiel que les femmes et les filles du monde entier comprennent ces objectifs de développement durable et participent à leur implantation et à leur suivi. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a déclaré : « si nous voulons y parvenir, les nouveaux objectifs de développement durable ne pourront pas rester l'apanage des institutions et des États. Il faudra que le peuple les fassent siens. » Dans son rapport de synthèse sur le programme de développement durable pour l'après-2015, il a noté que les défis auxquels la communauté internationale est confrontée « ne sont ni fortuits ni hors de notre portée. Ils découlent de nos actes ou de la passivité des individus. » Il déclare aussi « qu'en matière économique aussi bien que sociale, les politiques et les investissements les plus productifs sont ceux qui permettent aux gens de tirer le meilleur parti de leurs capacités, de leurs ressources et des possibilités qui leur sont offertes. » On a tendance à voir les femmes comme des victimes ou des bénéficiaires passives de l'aide. Les femmes doivent être des protagonistes égales du développement pendant toute leur vie, à tout âge et indépendamment de leur situation matrimoniale.

De nombreux rapports consacrés aux moyens de mise en œuvre ont étudié les aspects de financement et de technologie. Ces aspects sont essentiels pour le développement mondial. En effet, leur répartition judicieuse et plus équitable sera nécessaire pour réaliser des progrès. Le changement est attribuable presque exclusivement aux institutions et structures, reléguant l'action des individus et des communautés au second rang. Cette situation doit changer.

Pour faire des objectifs de développement durable et de leurs cibles une réalité, il faudra mettre à contribution non seulement les groupes de travail et d'experts de haut niveau, mais aussi les environnements locaux qui ne cessent d'évoluer à travers le monde avec les femmes et les filles comme des actrices principales.

Les femmes et des filles constituent une mine de potentialités à peine exploitées. Le Programme 2030 doit créer les conditions d'une participation effective de celles qui ont été traditionnellement considérées comme des bénéficiaires passives de l'aide à tous les processus de développement qui sont à la fois justes et durables. Plutôt que d'afficher une indifférence face aux disparités entre les sexes, les programmes et projets doivent nécessairement en tenir compte. Les indicateurs de haut niveau peuvent offrir une vision de ce qui s'apparente à un succès, mais les femmes et les filles doivent être consultées au niveau local pour obtenir des indicateurs nationaux et infranationaux.

Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles

Les cadres élaborés pour protéger les droits des femmes et des filles sont le couronnement des efforts de nombreuses personnes à tous les niveaux. Il y a eu également des tentatives de bannissement de la culture d'impunité.

La violence et la discrimination à l'égard des femmes et des filles est symptomatique d'une société en proie aux conflits et à l'injustice. Les structures et les processus actuels ont révélé leur propre inefficacité. La création de conditions dans lesquelles nous pouvons tous travailler ensemble pour bâtir une société plus juste et équitable s'impose comme une nécessité.

La violence à l'égard des femmes et des filles est un acte d'agression envers la société toute entière. L'élimination de la violence passe une relecture des lois et des politiques, et beaucoup plus important encore, des changements fondamentaux de la culture, des attitudes et des croyances. Ces changements ne seront possibles que lorsque l'égalité entre femmes et hommes est à la fois un but parfait à atteindre et une vérité sur la nature humaine qui doit être reconnue et adoptée.

Rôle de l'État

En dépit du fait que la protection de tous les individus incombe à l'État, on enregistre de nombreux cas où les ressources consacrées à l'application des lois qui protègent les femmes sont insuffisantes et où les services spécialisés dans la prise en charge des victimes sont quasi-inexistants. Les auteurs de violences à l'égard des femmes et des filles agissent en toute impunité. Les sanctions contre les auteurs doivent être accompagnées par des mesures de sécurité vigoureuses car les victimes ont besoin d'être protégées de représailles.

Traditions et croyances

Il incombe à l'État de protéger les femmes et les filles de la violence. L'impunité morale et juridique est perpétuée au prétexte de la culture et des traditions religieuses qui autorisent la violence à l'égard des femmes. Il faut bannir les pratiques et coutumes qui tolèrent ou encouragent la violence. La communauté religieuse ou culturelle doit prêter une oreille attentive aux femmes et prendre en compte leurs préoccupations.

Prévention

La prévention commence par l'identification des causes sous-jacentes de la violence. Il faut mettre en lumière les conceptions actuelles de la problématique hommes-femmes et du pouvoir, et les formes de discrimination et les désavantages qui rendent les femmes et les filles vulnérables à la violence. Les initiatives de la société civile doivent être davantage soutenues. Les hommes et les garçons doivent dénoncer les auteurs de violences et être encouragés à s'opposer vigoureusement à la violence et à l'exploitation. Ils doivent faire un effort conscient pour comprendre et mettre en pratique le concept de l'égalité. Les expressions déformées du pouvoir et de l'autorité appliquées dans les ménages inculquent aux enfants des attitudes que ces derniers transposent par la suite dans toutes leurs interactions à tous les niveaux.

Requêtes

Nous soumettons aux États Membres les points suivants à verser à leurs travaux de la 60e session de la Commission de la condition de la femme :

- Un processus redynamisé avec une plus grande consultation avec la société civile.
- Un mandat modifié pour inclure le suivi des objectifs de développement durable en collaboration avec d'autres processus des Nations Unies.
- Une plus grande mobilisation des ressources humaines et d'autres moyens nécessaires pour réaliser des progrès mondiaux en mettant l'accent sur les femmes et les filles.
- S'assurer que les capacités et les efforts d'autonomisation sont bâtis au niveau de l'organisation et soient adaptés au contexte local et aux préoccupations, des femmes et des filles notamment.
- Insister sur l'élaboration de programmes d'action nationaux pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.
- Fournir un plus grand soutien au travail de la société civile.
- Proposer des programmes innovants pour la formation des enfants à leurs responsabilités à l'égard du bien-être des autres.